



MAIRIE
DE
DRAILLANT

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 28 juin 2023 à 20h

Délégués en exercice 14
Délégués présents 9
Délégués votants 10

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin, le Conseil municipal de la Commune de DRAILLANT, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Pascal GENOUD, maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 21/06/2023.

Etaient présents : MM. GENOUD Pascal, MAURICE Claude, PONCET Jean-Marc, BERNADON Bernadette, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PRETI Julie.

Excusés : Emmanuelle BUFFET, Amandine DREVON, Patrick DUCHEMIN, Stéphane IRSCHFELD, Stéphane TAPIÉ.

Pouvoir : Amandine DREVON à Pascal GENOUD.

Secrétaire de séance : Isabelle NADAS

Date de publication : 29/08/2023

ORDRE DU JOUR

1. Enfouissement des réseaux secs au hameau de Cursinges
2. Suivi du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Mobilité
3. Questions diverses

Enfouissement des réseaux secs au hameau de Cursinges : délibération n° 2023-08-01

Monsieur le Maire rappelle qu'il était prévu de profiter des travaux d'assainissement programmés par Thonon Agglomération sur le hameau de Cursinges pour enfouir les réseaux secs en concertation avec le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie.

Le plan de financement a été présenté et le coût total des travaux est estimé à 1.275.035,50 € TTC décomposé comme ci-dessous :

- Electricité (mise en souterrain) : 732.497,58 €
- Eclairage public (extension, rénovation) : 234.953,44 €
- Télécom (Orange) : 307.584,48 €

La participation du Syane s'élève à 511.098,68 € représentant un reste à charge pour la commune d'un montant de 763.936,82 €.

Considérant la forte augmentation des différents matériaux, les finances de la commune et le projet urbain relatif à la rénovation du Ram-Dam, le Conseil municipal, à l'unanimité, **NE VALIDE PAS** le plan de financement présenté par le SYANE et **DECIDE** de ne pas donner suite au projet d'enfouissement des réseaux secs au hameau de Cursinges.

Suivi de la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Mobilité (PLUi H-M)

Monsieur le Maire rend compte de la réunion de travail qui s'est déroulée en mairie le lundi 26 juin avec les services de Thonon Agglomération concernant la révision du PLUi H-M.

Un premier point a été fait sur l'enveloppe urbaine puis sur les projets communaux. Il a été demandé d'identifier les emplacements réservés pour les équipements publics. Un terrain pouvant accueillir une famille en voie de sédentarisation devra être trouvé. La commune doit aussi réfléchir sur une installation de stockage des déchets inertes.

Questions diverses

Date du prochain conseil : lundi 28 août 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire de séance,
Isabelle NADAS



Le Maire,
Pascal GENOUD

